

Pour une meilleure qualité de l'eau de la Nicolet



Rémi Magnan Gaudreau et Frédéric Toupin travaillent à améliorer la qualité de l'eau de la rivière Nicolet.

Cet été, dans les municipalités de Chesterville, Saint-Rémi-de-Tingwick et Notre-Dame-de-Ham, se déroule un projet de caractérisation de la rivière Nicolet.

Ce projet, organisé par la Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC) et Pêche Nicolet (anciennement la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis), a pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière Nicolet, et ce, afin d'augmenter le taux de réussite des implantations d'espèces de

salmonidés (omble de fontaine (truite mouchetée), truite arc-en-ciel et truite brune) dans le cours d'eau. Cette caractérisation vise également à augmenter la qualité des habitats fauniques et finalement à redorer l'image de la rivière Nicolet auprès des citoyens de la région.

Rémi Magnan Gaudreau, chargé de projet bassins versants à COPERNIC, et Frédéric Toupin, étudiant en protection et exploitation des territoires fauniques, sont les deux acteurs présentement à l'œuvre dans les municipalités concernées. Plusieurs éléments de la rivière

sont caractérisés : les rives (avec l'indice de qualité de la bande riveraine), la végétation, la faune présente aux abords de la rivière, les populations de poissons, ainsi que le lit de la rivière.

La qualité de l'eau est également analysée grâce à l'indice biotique global normalisé. Cette technique détermine la qualité de l'eau par la présence des espèces macro-invertébrés

(insectes, crustacés, mollusques, vers, etc.), benthiques (espèces vivant dans le fonds des cours d'eau) et aquatiques que l'on y retrouve. La Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC) est un organisme de bassin versant dont la mission est définie dans la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection.

Un candidat en lice

HÉLÈNE RUEL

RUELH@TRANSCONTINENTAL.CA

Un seul candidat, Jacques Parenteau, a déposé son bulletin en vue d'un éventuel scrutin municipal le 28 août à Saints-Martyrs-Canadiens. Le conseil municipal est bien dégarni à la suite de la démission de quatre de ses membres.

La période de déclaration de candidature est commencée depuis vendredi et se terminera le vendredi 29 juillet.

M. Parenteau a déposé son bulletin en

vue d'occuper le siège numéro 6, laissé vacant par Fleurent Beaudoin. C'est la deuxième fois que M. Parenteau soumet sa candidature, ayant été défait lors du scrutin de 2009.

Aucun autre candidat ne s'est encore présenté pour les sièges 2, 3 et 4 qu'ont quittés Yolande Desmarais, Richard Blain et Pierre Béliveau.

Faute de quorum, le conseil municipal doit gérer les affaires de Saints-Martyrs avec l'assistance de la Commission municipale du Québec.

TIGRE GÉANT

PETITS PRIX. AUBAINES GÉANTES.

Célébrons 50 ans de succès! Merci à tous! 1861 **50** 2011



Meilleur qu'à 1/2 Prix

ÉCONOMISEZ 1.27!

1\$

SAUCISSES FUMÉES
TOP GRILL
400g #551148
Rég. 2.27, LIMITE DE 4



A VOUS DE CHOISIR!

12\$ CH.

DÉBARDEURS IMPRIMÉS
PAR DÉVORAGE
SANS MANCHÈS
P. 8 16 #592782
Comparé à 16.99
ou
DÉBARDEURS
IMPRIMÉS
P. 8 16
#591531/593915/
593917
Comparé à
16.99

ALIMENTS



1.47

BLEUETS
Produit d'origine canadienne
1 chopine
#252790/4626/33325729
LIMITE DE 6

En vigueur dès aujourd'hui! Prend fin le 27 juillet 2011!

635, boul Jutras Est à Victoriaville
Heures d'ouverture : lun. au ven. de 8 h à 21 h
samedi de 8 h à 17 h • dimanche de 9 h à 17 h

Visualisez notre circulaire en ligne sur www.tigregeant.com

GIANT TIGER, TIGRE GÉANT ET LE CONCEPT DE TÊTE DE TIGRE ET AUTRES MARQUES DE COMMERCE SE TROUVANT DANS CETTE ANNONCE SONT DES MARQUES DE COMMERCE CANADIENNES DÉPOSÉES ET NON DÉPOSÉES DE GIANT TIGER STORES LIMITED QUI SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR SES FRANCHISÉS.



L'assureur est de bonne humeur !

Profitez-en pour demander une soumission !

819 752-5000

PROMUTUEL
BOIS-FRANCS

3770525